



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

concours

Question écrite n° 123384

Texte de la question

M. Georges Ginesta demande à M. le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique si les élèves de l'État ayant été reçus à un concours de la fonction publique et ayant commencé leur formation peuvent, ayant été reçus à un deuxième concours de la fonction publique, abandonner la première formation pour en intégrer une nouvelle sans manquer à leur engagement de servir l'État et surtout sans avoir à rembourser les frais liés à leur formation initiale.

Données clés

Auteur : [M. Georges Ginesta](#)

Circonscription : Var (5^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123384

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : budget, comptes publics et fonction publique

Ministère attributaire : budget, comptes publics et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juin 2007, page 4736